



MaPrimeRénov'

la fin annoncée des aides au gaz

Quels impacts pour les salariés d'ENGIE et pour les usagers ?

Le gouvernement vient d'annoncer dans le cadre de son plan d'électrification que « MaPrimeRénov' » ne pourrait plus être utilisé pour l'installation de chaudière gaz.

C'est clairement un coup dur pour les usagers et la filière gaz.

Cette décision marque une nouvelle étape dans la sortie des énergies fossiles dans le logement.

Ce que cela change concrètement pour les usagers :

- Hausse du reste à charge pour de nombreux ménages, notamment pour les habitants de logements collectifs ou anciens, et les ménages ne pouvant pas basculer facilement vers une pompe à chaleur.
- Risque de renoncement aux travaux, avec comme conséquence, des logements moins performants et une précarité énergétique aggravée.

Ce que cela change concrètement pour les salariés d'ENGIE :

- Incertitudes sur l'activité gaz
- Pression sur l'emploi et les compétences
- Transitions professionnelles insuffisamment anticipées
- Risque de décisions rapides, déconnectées des réalités de terrain et des savoir-faire existants

FO énergie soutient la transition énergétique et la réduction des émissions de CO₂. Mais refuse qu'elle se fasse au détriment des salariés et des usagers.

FO énergie est solidaire de la filière gaz et alerte sur :

- L'absence de véritable plan social et industriel pour accompagner la sortie du gaz
- Le manque de concertation avec les représentants du personnel
- Le risque d'une transition brutale, inégalitaire et socialement injuste

FO énergie refuse :

- Une sortie du gaz sans plan industriel clair
- Une politique qui sacrifie l'emploi au nom d'objectifs mal préparés
- Une transition qui oppose écologie et justice sociale

FO énergie interpelle les pouvoirs publics : la transition ne se fera pas contre la filière gaz et les salariés d'ENGIE.

Pour FO Énergie, la transition ne peut reposer sur l'opposition entre les énergies.

Dans les instances comme sur le terrain, nous agissons avec détermination pour obtenir des garanties concrètes et assurer la sauvegarde et la pérennité de la filière gaz.

